



Dispositions d'exécution pour le Championnat suisse d'équipes Carabine 10m Juniors et Elite (CSE-C10)

Edition 2026/2027 - Page 1

Doc.-N° 5.14.02 f

La division Carabine 10/50m édicte pour le Championnat suisse d'équipes Carabine 10m les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

Protection des données au Sport populaire

En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les listes de départ et de classement et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur:

https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.htm

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat suisse d'équipes carabine 10m Juniors et Elite (CSE-C10)
- 1.2 Règles du Tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Annonces, désistements

- 2.1 Toute correspondance est à adresser au responsable du concours (RC) CSE-C10:
Simona Ferrini E-mail: simona.ferrini@swissshooting.ch Mobile: 078 895 93 93
- 2.2 Les équipes qui participent pour la première fois au CSE-C10 doivent s'inscrire jusqu'au **30 septembre 2026** au plus tard.
- 2.3 Les équipes qui ont participé au CSE-C10 la saison précédente restent automatiquement inscrites et reçoivent le matériel de cibles comme l'année précédente.
Un désistement éventuel doit être communiqué par écrit jusqu'au **30 septembre 2026**.
- 2.4 Les équipes ne participant pas au CSE-C10, qui ne se sont pas désistées par écrit ou qui l'ont fait trop tardivement, sont créditées de « 0 » point de classement, mais doivent néanmoins payer les frais de participation.

3. Droit de participation

3.1 Sociétés

Toutes les sociétés carabine 10m affiliées à un Membre de la Fédération (MF) de la FST ont le droit de participer avec un nombre illimité d'équipes.

3.2 Composition des équipes

La licence est obligatoire pour ce concours. Tous les tireurs des équipes en lice doivent être en possession, au plus tard le 1^{er} octobre, d'une licence carabine 10m valable de **leur** société. Les sociétés sont responsables de la saisie intégrale et correcte de leurs membres dans SAT/FST-Admin.

Durant une même saison (1^{er} octobre 2026 - 31 mars 2027), le passage d'un tireur dans une équipe d'une autre société **est interdit**, même en cas de changement de domicile. **En cas d'infraction, le résultat est compté avec «0» point.**

D'un tour à l'autre, au maximum trois tireurs de la catégorie Elite peuvent être changés. Dans les catégories Juniors au plus deux. L'échange de tireurs entre plusieurs équipes de la même ligue ou du même groupe (LN A ou LN B) ou Juniors des groupes A / B n'est pas autorisé. Les tireurs échangés sont à mettre en évidence (par un X) sur la feuille de stand. Le tour précédent sert de référence.

L'âge atteint à la fin du concours est déterminant pour être affecté à la catégorie Juniors (année de naissance 2007 et plus jeunes).

3.3 Ressortissants étrangers

En observant l'obligation de la licence, les ressortissants étrangers peuvent participer au concours.

Les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont traités comme les ressortissants suisses.

Au maximum deux ressortissants étrangers peuvent être engagés par tour principal et par équipe pour les deux catégories.

Tous les noms et les numéros de licence des ressortissants étrangers étant éventuellement engagés doivent être communiqués au RC CSE-C10 avant le début de la saison.

Pour être admis à la finale du CSE-C10, un ressortissant étranger doit avoir tiré au moins deux tours principaux avec une équipe de la société participante.

3.4 Membres multiples

Les membres multiples peuvent participer en tant que membre Actif-B, pour autant que leur société de base ne participe pas au CSE-C10.

4. Mutations de chefs d'équipe, commandes de matériel

4.1 Mutations

Les avis de mutations relatives aux chefs d'équipe doivent être adressés au RC CSE-C10 de la FST d'ici au 30 septembre 2026 au plus tard.

4.2 Cibles en carton

Les cibles nécessaires pour tous les tours principaux sont remises par le RC CSE-C10 au début de la saison, conformément à l'année précédente. Elles sont numérotées et doivent être utilisées dans l'ordre chronologique pour chaque tireur et chaque équipe.

Pour chaque tour et chaque tireur, quatre cibles à cinq visuels (à 10 pts) sont disponibles. La première cible doit porter le nom du tireur. Par visuel, un seul coup est tiré. Les points obtenus par chaque tireur sont additionnés et le total est reporté sur la feuille de saisie électronique (liste Excel).

Les cibles seront retournées avec la feuille de stand de l'équipe, après avoir été groupées par ordre chronologique.

4.3 Cibles électroniques

Pour les installations à marquage électronique, les bandes d'impression des résultats sont remises par le RC CSE-C10 au début de la saison, conformément à l'année précédente. Elles sont numérotées en continu et sont à utiliser pour chaque tireur et chaque équipe dans l'ordre chronologique. Elles doivent porter le nom du tireur. Le résultat doit ensuite être reporté sur la feuille de saisie électronique (liste Excel).

Il est impératif de sélectionner sur l'imprimante le programme prévu pour la discipline et l'arme de sport utilisée.

La mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours ne se fait plus par voie électronique et sans code (Match-Key). Les résultats doivent alors être reportés sur la feuille de saisie électronique (liste Excel) et transmis électroniquement au RC CSE-C10 sous cette forme.

Les chefs d'équipe annoncent les tireurs remplaçants et les tireurs sur appui au RC CSE-C10 au moyen de cette liste Excel après chaque tour.

4.4 Feuille de stand d'équipe

La feuille de stand d'équipe sera envoyée à toutes les équipes par courriel avant le début du concours. Ce fichier Excel original doit être utilisé pour tous les tours.

La transmission des résultats s'effectue en 2 phases (voir le mémento envoyé avant le début du concours):

1. par **voie électronique** en transmettant le fichier Excel original du tour correspondant jusqu'au dimanche soir suivant la fin du tour.
2. par écrit (envoi postal de la feuille de stand de l'équipe imprimée, datée et signée, accompagnée des 8 bandes d'impression des résultats ou des feuilles de stand Meyton).

Les données suivantes doivent figurer sur la feuille de stand de l'équipe. Veuillez bien remplir et contrôler ces données:

- nom de la société (dans le fichier Excel envoyé)
- nom et adresse du responsable de l'équipe
- numéro de l'équipe (dans le fichier Excel envoyé)
- ligue et numéro de groupe correspondant (dans le fichier Excel envoyé)
- tour correspondant
- nom, prénom, année de naissance et numéro de licence du tireur (les noms et prénoms doivent être écrits tels qu'ils figurent dans la liste des licences)
- les tireurs échangés doivent être cochés
- les tireurs, qui tirent sur appui, doivent également être cochés
- date et signature du chef d'équipe

Par la date et la signature sur la feuille de stand de l'équipe, le responsable de l'équipe atteste du déroulement correct du tour correspondant en termes de déroulement dans la fenêtre de temps du tour, des tireurs engagés et du programme.

4.5 Mesures

Afin que le déroulement correct du concours et la communication des résultats puissent s'effectuer dans les délais, les équipes doivent s'attendre aux sanctions suivantes en cas de non-respect:

Pas de transmission électronique des résultats, transmission électronique tardive ou non-utilisation du fichier Excel original:

- La première fois: avertissement écrit par e-mail.
- A partir de la deuxième fois, déduction de 20 points par tour sur le résultat de l'équipe.
- Les résultats des tireurs (NL A et B) ainsi que les tireurs à 200m ne seront mentionnés sur aucune liste de tours publiée.

En cas d'absence de date et de signature sur la feuille de stand de l'équipe:

- La première fois: avertissement écrit par mail.
- A partir de la deuxième fois, déduction de 20 points par tour sur le résultat de l'équipe.

Si des incorrections se produisent, le chef d'équipe doit les signaler par écrit au CC du CSE-C50 avec le renvoi du matériel du tour correspondant.

4.6 Composition de l'équipe

Une équipe est composée comme suit:

- Juniors U13 - U21 (année de naissance 2017 - 2007) 6 tireurs
- Elite (catégorie ouverte) 8 tireurs

Les juniors peuvent être alignés avec l'Elite sans perdre le droit de retourner dans la catégorie Juniors. Par tour, ils ne peuvent toutefois tirer qu'avec une catégorie.

5. Exécution du concours**5.1 Déroulement du concours**

Le CSE-C10 Elite est composé de:

- sept tours principaux;
- finale pour le titre de champion suisse d'équipes;
- concours de promotion/relégation en Ligue nationale A/B.

Le CSE-C10 Juniors U13 - U21 est composé de:

- 2 tours de qualification en vue de l'affectation aux différents groupes (Q1 / Q2) et 5 tours principaux (1 - 5);
- des Juniors en vue de l'obtention du titre de Champion suisse par équipe.

Particularités:

- Si deux équipes d'une même société tirent dans la même ligue, elles seront réparties dans des groupes de ligue différents. En Ligue nationale A, seule une équipe par société peut participer.
- Les sept tours principaux doivent être tirés sur une installation en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein.
- Les tireurs d'une équipe de la NL A doivent effectuer leur programme respectif en même temps dans la même installation de tir. L'annonce de l'heure et du lieu de tir doit être communiquée au CC au moyen du formulaire d'annonce au plus tard 48 heures avant le début du tir.
- En LNA, un report du jour du concours et de l'heure de tir n'est possible que 24 heures avant l'engagement prévu selon le formulaire d'annonce. Le concours par tours peut être commencé au plus tôt le jour annoncé au préalable et à l'heure annoncée.
- Tirs anticipés des tours des tireurs empêchés: les tirs anticipés ne sont pas autorisés. Les tireurs empêchés doivent être remplacés dans le cadre du contingent de remplacement de 3 tireurs.
- Les équipes de la LN A peuvent être contrôlées de manière inopinée et aléatoire par le CC CSE-C10 ou par une personne déléguée par lui.

5.2 Dispositions pour les sept tours principaux

Une équipe est formée de huit tireurs de la même société. Par tour, un tireur ne peut tirer que pour une seule équipe.

Chaque tireur tire 20 coups couché par tour sur la cible à 10 points.

S'il y a plus de 20 coups sur les 10 cibles resp. sur les bandes de résultats, le nombre correspondant de meilleurs coups sera biffé.

5.3 Positions

- a) LN A, LN B et Juniors debout, bras franc
- b) 1^{ère} Ligue
 - debout, bras franc;
 - debout, appui, au maximum un sénior
- b) 2^e Ligue
 - debout, bras franc;
 - debout, appui, au maximum quatre séniors
- c) 3^e Ligue
 - debout, bras franc;
 - debout, appui, au maximum quatre séniors

Les séniors (dès 46 ans et plus âgés) qui tirent debout sur appui sont à désigner particulièrement sur la feuille de saisie des résultats.

5.4 Dates des tirs Elite LN A, LN B et Juniors

Les sept tours principaux peuvent être tirés en simple ou en double et sont définis ci-après. Il est possible de passer à tout moment des tours simples aux tours doubles entre les dates de tir.

Tours principaux	Dates de tir	Transmission du fichier Excel jusqu'à 20h00	NOUVEAU : Feuilles de stand scannées ou photographiées par e-mail jusqu'à 18h00
1 ^{er} tour	du 23.10.26 au 01.11.26	01.11.26	02.11.26
2 ^e tour	du 06.11.26 au 15.11.26	15.11.26	16.11.26
Délai de paiement des frais de participation jusqu'au 25.11.26		---	---
3 ^e tour	du 20.11.26 au 29.11.26	29.11.26	30.11.26
4 ^e tour	du 04.12.26 au 13.12.26	13.12.26	14.12.26
5 ^e tour	du 14.12.26 au 10.01.27	10.01.27	11.01.27
6 ^e tour	du 08.01.27 au 17.01.27	17.01.27	18.01.27
7 ^e tour	du 17.01.27 au 24.01.27	24.01.27	25.01.27

Dates des tours doubles :

Tours	Période de tir	Transmission du fichier Excel jusqu'à 20h00	NOUVEAU : Feuilles de stand scannées ou photographiées par e-mail jusqu'à 18h00
1 ^{er} tour	du 23.10.26 au 01.11.26	01.11.26	02.11.26
2 ^e et 3 ^e tours	du 06.11.26 au 15.11.26	15.11.26	16.11.26
Délai versement des frais de participation 25.11.26		---	---
4 ^e et 5 ^e tours	du 04.12.26 au 13.12.26	13.12.26	14.12.26
6 ^e et 7 ^e tours	du 08.01.27 au 17.01.27	17.01.27	18.01.27

Limites de temps pour la LNA

Les tours individuels doivent être tirés le jour défini en 2 heures au maximum, et 3 heures au maximum pour les tours doubles.

5.5 Dates des tirs Elite de la 1^{ère} Ligue et inférieur

Les sept tours principaux Elite, les deux tours de qualification et les cinq tours principaux Juniors sont définis comme des tours simples et doivent être tirés comme tours simples:

Elite (Tours)	Juniors (Qualifications / Tours)	Période de tir				Communica- tion des résul- tats par courriel	Retour du matériel par courrier A
1 ^{er} tour	1 ^{ère} qualification	du	23.10.26	au	01.11.26	01.11.26	02.11.26
2 ^e tour	2 ^e qualification	du	23.10.26	au	15.11.26	15.11.26	16.11.26
Délai versement des frais de participation 25.11.26							
3 ^e tour	1 ^{er} tour	du	23.10.26	au	29.11.26	29.11.26	30.11.26
4 ^e tour	2 ^e tour	du	23.10.26	au	13.12.26	13.12.26	14.12.26
5 ^e tour	3 ^e tour	du	23.10.26	au	10.01.27	10.01.27	11.01.27
6 ^e tour	4 ^e tour	du	23.10.26	au	17.01.27	17.01.27	18.01.27
7 ^e tour	5 ^e tour	du	23.10.26	au	24.01.27	24.01.27	25.01.27

5.6 Retour du matériel et evaluation des résultats

Le retour est à adresser comme suit:

- Courrier postal 1^{ère} Ligue et inférieur
Evaluation des résultats CSE-C10, Simona Ferrini, Stationsstrasse 15, 8492 Wila
- NOUVEAU communication par e-mail : les équipes de LNA, LNB et Juniors doivent envoyer, aux dates de retour prévues, un scan ou une photo de toutes les feuilles de stand par e-mail, avec la désignation suivante :

Numéro d'équipe_Nom de l'équipe_Tour

Veillez veiller à la bonne qualité du scan ou de la photo ainsi qu'à la désignation correcte des fichiers. Les feuilles de stand originales doivent être conservées jusqu'après la finale et mises à la disposition de la responsable du concours sur demande.

Les paquets et les lettres sont à poster (**courrier prioritaire A**) au plus tard jusqu'à la date mentionnée au chiffre 5.5 – **la date du timbre postal faisant foi**.

Les paquets/lettres postés trop tardivement ne seront pas pris en compte dans l'évaluation et l'équipe en question se verra créditée ultérieurement d'un résultat «zéro» malgré une éventuelle communication des résultats à temps par voie électronique.

L'évaluation des résultats et le contrôle des documents retournés sont effectués uniquement par le RC CSE-C10. Il est interdit aux tireurs de procéder à l'évaluation des impacts au moyen de jauges, respectivement de les modifier avec d'autres objets ou de se servir de tout autre appareil d'évaluation.

L'évaluation mécanique des cibles en carton par les chefs d'équipe n'est pas autorisée; celle-ci est effectuée exclusivement par l'équipe de dépouillement.

À la demande des chefs d'équipe, les copies des feuilles de stand des équipes sont renvoyées par la responsable du concours CSE-C10 après la fin du concours. Les équipes qui souhaitent recevoir les copies évaluées doivent joindre une enveloppe adressée et affranchie.

5.7 Copies des feuilles de stand

Les passes imprimées ultérieurement ou réimprimées en tant que **copie** (cela est indiqué par un «K» sur la feuille de stand) ne sont pas acceptées. **Ces résultats sont considérés comme nuls et valant «zéro».**

En cas de problème d'imprimante, le tireur doit terminer son programme de concours, puis imprimer une copie et la joindre à la feuille de stand originale. Si la feuille de stand originale n'a pas encore été imprimée, le programme de concours doit être tiré une nouvelle fois. Une annonce correspondante doit être transmise par e-mail à la responsable du concours. Si cette procédure n'est pas respectée, le résultat est compté comme « 0 ».

5.8 Les classements

Le lundi suivant chaque tour, un **classement provisoire** sera mis en ligne sur le site Internet de la FST à l'adresse www.swissshooting.ch.

Les classements définitifs de chaque tour seront également publiés sur le site Internet de la FST à l'adresse www.swissshooting.ch après avoir été contrôlés par l'équipe de dépouillement.

6. Finances

Frais de participation par équipe:

- Juniors 80 frs.
- Elite 110 frs.

Pour chaque équipe inscrite, un bulletin de versement (BV) avec code QR est joint à la feuille de saisie électronique (liste Excel). Seul ce bulletin de versement avec code QR doit être utilisé.

Le versement doit avoir été effectué par chaque société d'ici au **25 novembre 2026** au plus tard. Les versements effectués après ce délai auront pour conséquence que les sociétés concernées seront pénalisées par une déduction de 150 points à partir du 3^e tour et jusqu'au versement intégral des frais de participation.

7. Réclamations

Les réclamations sont à adresser par lettre recommandée au RC CSE-C10 au plus tard cinq jours après la publication des résultats sur le site internet de la FST (une copie sera adressée au Chef de la division Carabine 10/50m). La date du timbre postal fait foi.

Une taxe de 50 frs est à verser immédiatement sur le compte IBAN CH25 0900 0000 6000 0008 3 de la Fédération sportive suisse de tir, Secrétariat général, 6006 Lucerne.

Une copie du récépissé est à joindre à la réclamation.

8. Concours finaux CSE-C10 2027

Les concours finaux auront lieu le samedi, 13 février 2027 à Salavaux VD. Les détails seront réglés dans les DE Finale CSE-C10.

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE du CSE-C10 de la saison 2025/2026 du 15 juillet 2025;
- ont été approuvées par la division Carabine 10/50m le 30 mars 2026;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Caroline Weber-Widmer	Simona Ferrini
Cheffe de la Division	Responsable du
Carabine 10/50m	CSE-C10